

Rapport annuel

2014 | 2015

Comité

Président

Minger Jürg, Bucher Landtechnik AG, 8166 Niederweningen

Vice-Président

Penet Christian, Grunderco SA, 1242 Satigny

Membres

Bachmann Kurt, Ad. Bachmann AG, 9554 Tägerschen
Bernhard Daniel, Robert Aebi Landtechnik AG, 3250 Lyss
Bitterli Thomas, Rindlisbacher AG, 4564 Obergerlafingen
Bovet Phillip, Bovet SA, 1566 Les Friques
Bucher Pius, Krieger AG, 6017 Ruswil
Kaufmann Pius, AGROMONT AG, REFORM Schweiz, 6331 Hünenberg
Schmid Jürg, Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen
Schürch Adrian, Robert Aebi Landtechnik AG, 3423 Ersigen
Stauffer Jean-Pierre, Stauffer & Cie., 1607 Les Thioleyres
Tosoni Ugo, GVS Agrar AG, 8207 Schaffhausen

Service de vérification des comptes

Elber Treuhand, Industriestrasse 37, 3178 Bösinggen

Directeur

Rom Pierre-Alain, Museumstrasse 10, 3000 Berne 6

Membre honoraire

Hauenstein Kurt, 5303 Würenlingen

1. Généralités

Nous rendons compte des activités de l'association portant sur l'exercice compris entre le 1er novembre 2014 et le 31 octobre 2015.

2. Effectif des membres

Au 31 octobre 2015, trois démissions ont été enregistrées ce qui porte le nombre des membres de l'association à 154 membres pour l'année en cours.

2.1 Anniversaires d'entreprises membres durant l'exercice

Le secrétariat n'a enregistré aucun jubilé au cours de l'exercice.

3. Assemblée des membres 2015

3.1 Accueil

La 75e Assemblée ordinaire des membres de l'ASMA a eu lieu le 23 janvier 2015 au Landgasthof Schönbühl en présence de 40 entreprises membres (69 participants) et de 18 invités et représentants de la presse.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants, le président Jürg Minger ouvre l'assemblée avec son exposé d'actualité intitulé « Les menaces qui pèsent sur l'agriculture (suisse) et la technique agricole ».

Le président explique de manière éloquente et substantielle les événements qui ont suivi l'abandon du taux plancher de 1,20 CHF pour 1 Euro par la Banque nationale suisse. Il démontre également les répercussions de cette décision sur l'économie en Suisse, en Europe et au niveau international et les suites probables pour l'agriculture et la technique agricole.

Le savoir, une de nos plus importantes ressources, peut encore être optimisé et constitue donc le potentiel le plus important en matière de croissance. Le sol ne pouvant ni s'agrandir ni se renouveler, il est donc notre bien le plus précieux pour assurer la vie.

La nouvelle politique agricole (PA 2014-17) a déjà eu des conséquences au cours de la première année. Il paraît difficilement compréhensible que des paysans possédant des surfaces écologiques soient plus rémunérés que ceux cultivant des pommes de terre. L'ASMA a, par ailleurs, activement participé à la consultation qui s'est déroulée en janvier.

Pour conclure, J. Minger souligne l'importance d'une technique agricole innovante pour l'agriculture suisse.

3.2 Affaires statutaires

Le procès-verbal de la 74e Assemblée ordinaire du 17 janvier 2014 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements.

Le directeur de l'ASMA, Pierre-Alain Rom, commente le rapport annuel 2013/14. Les rapports annuels sont disponibles sur le site internet de l'ASMA (www.slv-asma.ch/qui-sommes-nous/rapports-annuel).

Il commente les comptes de l'exercice qui sont équilibrés. L'exercice de l'ASMA s'étant terminé au 31.10.2014, l'AGRAMA 2014 ne figure pas au résultat.

Les membres, à l'unanimité, donnent décharge aux organes responsables de l'association. L'assemblée approuve à l'unanimité le budget tel que proposé avec des cotisations de membres inchangées.

En outre, l'assemblée à l'unanimité reconduit pour une année le mandat de la société Elber Treuhand, Bösingen en tant qu'organe de révision.

4. Comité

Sous la présidence du président Jürg Minger, le comité s'est réuni lors de quatre séances ordinaires au cours de l'exercice. Dans son travail, le comité s'est essentiellement consacré aux affaires suivantes:

- Politique agricole 2015 -> Prise de position
- Procédure de consultation relative au contre-projet direct du Conseil fédéral à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire » -> Réponse au questionnaire
- Organisation du comité
- Modification de l'ordonnance sur la protection de l'air -> Examens plus approfondis afin de déterminer la notion de « machines stationnaires »
- Séance avec l'OFROU -> Rencontre avec Niklaus Wysshaar, nouveau responsable des domaines véhicules

- Statistiques
- AGRAMA 2014 -> La préparation et le déroulement de la foire ont rencontré beaucoup de succès et, pour la première fois, les prestataires ont pu bénéficier de prestations en ligne
- Barème des prix de reprise -> « Lectura », outil de comparaison pour véhicules et machines agricoles, remplacera, dès l'année prochaine et sous le logo de l'ASMA, le barème des prix de reprise actuel.
- agroPrix 2015
- Collaboration avec l'USM et avec des organisations apparentées
- Participation à de nombreux séminaires et séances

5. Secrétariat

Les ressources du secrétariat ont été prioritairement utilisées pour l'AGRAMA depuis le mois de novembre 2014 à fin février 2015.

La refonte de la page d'accueil de l'ASMA a été complétée durant l'exercice. Toutes les entrées relatives au Groupement professionnel « Installations de traite et de refroidissement de lait » ont à nouveau été examinées et actualisées.

L'établissement des certificats pour les contrôleurs de machines à traire constitue une nouvelle prestation offerte par le secrétariat. Les données y relatives sont aujourd'hui rassemblées sur le site internet permettant de gérer, durant l'année et de manière efficiente, toute mutation éventuelle et d'établir les nouveaux certificats pour les participants des cours de formation de base.

Le relevé des statistiques s'est déroulé de manière réjouissante. Toutes les statistiques (grandes cultures, machines de préparation et de travail du sol et machines de récolte), destinées à l'usage interne des participants, ont été rassemblées et actualisées par le secrétariat de l'ASMA dans un délai très court. Nous remercions tous les participants pour la mise à disposition rapide des chiffres de vente.

L'été « sans AGRAMA » a permis d'évaluer la nouvelle solution électronique pour le barème des prix de reprise. La solution élaborée consiste en un outil dynamique permettant de comparer les prix actuels disponibles sur les différentes bourses en ligne. L'outil électronique indique les prix les plus bas et les plus élevés et fournit également des informations sur les tendances actuelles. Il est important de mentionner que « Lectura » n'est pas un outil de vente.

Le directeur, Pierre-Alain Rom, saisit l'occasion de remercier le président de l'association, les membres du comité, les présidents des Groupements professionnels et les membres des différentes commissions pour leur soutien, apporté avec constance, ainsi que de la bonne collaboration. Les remerciements de Pierre-Alain Rom s'adressent également à Madame Annelise Siegenthaler pour la gestion compétente et autonome du secrétariat. Madame Siegenthaler a quitté ses fonctions au sein du secrétariat à fin novembre 2015. Pierre-Alain Rom souhaite la bienvenue à Madame Brigitte Guggisberg qui lui succède.

6. Groupements professionnels

Nous informons ci-dessous sur les activités des Groupements professionnels constitués en vertu de l'article 22 des statuts de l'association, pour autant qu'ils aient été actifs dans le courant de l'exercice. De plus, les présidents des Groupements professionnels se tiennent à disposition des membres lors de l'Assemblée générale pour répondre à d'éventuelles questions.

6.1 Groupement professionnel A : Grandes cultures

Adrian Schürch a exercé la présidence ad interim du Groupement professionnel A jusqu'au milieu de l'année 2015. Cette fonction a ensuite été reprise par Monsieur Jürg Schmid.

La qualité des statistiques dans le secteur des machines de préparation et de travail du sol a atteint un niveau satisfaisant. Le retour des relevés était plutôt bon. Cela nécessite une participation active et dans les délais de la part de tous les participants. Nous remercions également les participants de leurs propositions pour de futures améliorations.

Les mesures de politique agricole relatives aux grandes cultures qui conduisent à l'emploi du produit phytosanitaire glyphosate ont suscité de nombreuses discussions avec les organismes officiels. Ce sujet continuera à occuper une place importante dans les discussions futures.

6.2 Groupement professionnel B : Equipements de ferme

Pius Bucher, président du Groupement professionnel B, présente le rapport suivant:

L'année 2015 peut être considérée comme l'année « des événements particuliers » : abolition du taux plan-

cher de l'euro face au franc suisse, baisse du prix du lait, faiblesse des prix des porcs, possibles coupes dans les paiements directs pour 2017 et PA 2018 – 2021. L'agriculture, et notamment les éleveurs, sont particulièrement touchés par ces événements. Dans ce contexte, il est difficile de répondre à la question « Où va-t-on ? », posée, en particulier, par les exploitations laitières.

La situation tendue se fait également ressentir dans le domaine des équipements de ferme et d'écuries où des investissements initialement prévus ne sont pas réalisés en raison des prix à la production insuffisants ou du manque de perspectives réjouissantes. Souvent, le financement et la viabilité sont à peine garantis voire inexistantes. De nombreux producteurs laitiers restent dans l'expectative, certains ont abandonné cette filière alors que d'autres continuent mais nombreux sont ceux qui osent néanmoins espérer une amélioration de la situation.

En ma qualité de président du Groupement professionnel et représentant des constructeurs d'équipements de ferme et planificateur, j'ai eu l'occasion d'intégrer le « Groupe de travail ammoniac ». Celui-ci est chargé par l'OFAG et l'OFEV d'établir des mesures visant à réduire les émissions d'ammoniac dans la construction des étables, de les évaluer et de proposer des projets d'utilisation durable. Cette thématique très complexe est actuellement à l'étude dans diverses commissions.

L'étable d'essai de la station de recherche Agroscope ART à Tänikon a commencé à relever les émissions. Les résultats auront une influence significative sur la mise en œuvre des bâtiments agricoles futurs.

Les éleveurs se trouveront de plus en plus confrontés à la thématique des émissions d'odeur. En effet, l'agrandissement des cheptels dans les exploitations nécessitera une attention toute particulière sur ce sujet. Les distances entre les bâtiments agricoles et les zones urbanisées doivent être examinées avec soin par des spécialistes de la branche. Non seulement le nombre d'animaux mais aussi des facteurs météorologiques, tels que les conditions de vent, des courants d'air froid descendant, la déclivité ou des particularités locales extrêmes, sont des éléments à prendre en compte lors du choix du lieu d'implantation.

Un groupe de travail de l'ART, chargé d'identifier les distances minimum, établira un formulaire de saisie qui tiendra compte des facteurs d'influence importants.

6.3 Groupement professionnel C : Production et traitement du fourrage

Adrian Schürch, président du Groupement professionnel C, présente le rapport suivant:

Au cours de l'exercice, un changement a eu lieu en ce qui concerne les élévateurs télescopiques. Jusqu'à présent, les chiffres ont été relevés auprès des entreprises membres à l'aide du formulaire de saisie. Les nouvelles statistiques seront établies sur la base des données fournies par l'Office fédéral de la statistique. Les résultats sont à disposition des abonnés des statistiques dès le mois d'août. Sur demande, et contre facturation, cette prestation est également disponible pour les non-abonnés.

6.4 Groupement professionnel D : Installations de traite et de refroidissement de lait

Thomas Bitterli, président du Groupement professionnel D, présente le rapport suivant:

Les systèmes de traite automatiques poursuivent leur essor. En effet, lors de nouveaux achats ou de remplacements, le choix des investisseurs se porte de plus en plus sur un système de traite automatique au détriment des systèmes de salles de traite conventionnels. Cette tendance se fait ressentir tout particulièrement dans les exploitations familiales qui souhaitent ainsi réduire de manière durable la charge de travail et gagner du temps lors des travaux de routine.

Au cours de l'exercice écoulé, le 5ème séminaire de la technique laitière a eu lieu, les 18 et 19 mars, à l'ART Tänikon. Cette année aussi, un nombre relativement élevé de participants a assisté à ce séminaire biennal, placé sous le thème de « La production laitière durable ».

Plus de 100 participants des milieux professionnels et des spécialistes de la technique laitière de divers pays ont participé à la manifestation.

Les échanges d'informations très animés, le contenu très informatif des présentations ainsi que des visites de postes, ont contribué au succès du séminaire.

Les membres du Groupement professionnel D se sont réunis le 9 juin au Comfort Hotel à Egerkingen pour débattre de la standardisation de l'enseignement et de la formation continue des contrôleurs de machines à traire, de l'adaptation de l'annexe 4 des normes professionnelles, des mesures relevées aux robots de traite en fonction des exploitations ainsi que des tarifs de service en vigueur.

Lors de cette séance, les trois membres du Groupement professionnel D ont été élus respectivement réélus.

Sur mandat de l'ASMA, le cours de base, organisé par l'ART Tänikon, pour les contrôleurs de machines à traire s'est déroulé avec succès durant deux semaines.

Ayant subi avec succès les épreuves de l'examen, tous les participants (12) ont reçu leur certificat de capacité à l'issue du cours.

En ma qualité de président du Groupement professionnel D, j'adresse mes cordiales félicitations à tous les participants pour l'obtention de leur certificat et leur souhaite plein succès et satisfaction dans leurs futures activités.

6.5 Groupement professionnel E : Machines agricoles motorisées et tracteurs

Daniel Bernhard, président du Groupement professionnel E, présente le rapport suivant:

Le Groupement professionnel E constate que 2015 a été une année relativement calme comparée aux années précédentes. De nombreuses thématiques, comme les systèmes de freinage, ont été traitées et développées par les différentes commissions de manière très structurée et compétente.

Durant l'exercice en cours, l'accent a été mis sur les travaux finaux relatifs à l'étude „Consommation d'énergie et émissions nocives du secteur Nonroad » de l'OFEV. Le rapport fournira une base d'évaluation en ce qui concerne les différents secteurs sources d'émissions, l'évaluation de l'évolution dans le temps des émissions et l'analyse des mesures de réduction possibles. Il constituera également un document de travail important pour les décideurs politiques et autres parties intéressées. Le rapport pourra ensuite être consulté sur le site internet de l'OFEV.

Les prix de reprise pour les machines occasion lors d'achats de machines neuves ont également fait l'objet d'études approfondies. En effet, après analyse du marché suisse de la machine d'occasion, il s'est avéré que, dans de nombreux cas, les machines d'occasion affichaient des prix de vente qui n'étaient pas conformes au marché. Bien que des estimations erronées de la part du personnel de vente ou des fluctuations sur le marché des devises puissent fortement influencer les prix, les distributeurs ne prennent souvent pas assez en compte cette problématique. La bonne santé du marché de la machine agricole d'occasion étant d'une im-

portance primordiale pour toute la branche, nous avons décidé d'analyser les barèmes des prix de reprise de manière approfondie et d'examiner d'autres outils plus modernes dans ce domaine.

En nous assurant les services du fournisseur de « Lectura », système d'évaluation et de comparaison en ligne, nous avons trouvé un partenaire qui s'est spécialisé depuis 1984 dans l'évaluation de machines d'occasion. « Lectura » permet d'analyser, de manière sérieuse et indépendante, la situation du marché et de déterminer, sur la base des données fournies par les constructeurs, la valeur résiduelle des machines et des équipements. Grâce à la collaboration avec « Lectura », nous sommes en mesure d'offrir à nos membres et à d'autres parties intéressées un accès en ligne à cette plateforme à des conditions favorables. Les utilisateurs peuvent ainsi comparer et évaluer les prix de reprise des machines à l'aide d'annonces diffusées en Europe, les sources de données principales étant les plateformes pour machines d'occasion comme Traktorpool, Agriaffaires et Agropool. L'outil met également à disposition des brochures et autres fiches de données des principaux constructeurs de machines agricoles et tracteurs, informations très utiles lors de la vente de machines d'occasion. La plateforme étant disponible de suite, nous renonçons à l'édition des barèmes des prix de reprise pour l'année prochaine. Les données d'accès au portail d'évaluation « Lectura » sont disponibles auprès du secrétariat de l'ASMA.

7. Section romande ARMA

AGROVINA aura lieu du 26 au 29 janvier 2016. 17 entreprises membres de l'ASMA présenteront leurs produits et services sur une surface d'exposition d'environ 1300 m².

Le prochain exercice sera marqué par un événement commun. L'invitation et le programme ainsi que toutes les invitations y relatives vous parviendront dans le courant du printemps 2016.

8. Collaborations

Les différents sujets émanant de la politique et de l'économie nous offrent l'occasion d'entretenir et d'intensifier les rapports étroits avec les organisations amies.

Nous saisissons ici l'occasion de remercier les institutions et associations mentionnées ci-après de leur fidèle collaboration durant l'exercice écoulé:

- AGRIDEA, Développement de l'agriculture et de l'espace rural;
- USM, Union Suisse du métal, Aarberg;
- SPAA, Service de prévention des accidents dans l'agriculture, Schöffland;
- ASETA, Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture, Riniken;
- Stations de recherche Agroscope;
- SIK, Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie, Stäfa.

9. AGRAMA

Les préparatifs de l'AGRAMA 2016 battent leur plein depuis l'automne. Comme pour la version précédente, les inscriptions pourront être effectuées de manière efficace sur www.agrama.ch.

10. Communication



agroPrix 2015

Le prix spécial SLV/ASMA 2015 a été remis par Benedict Hauswirth, membre du jury de l'ASMA, à Kari Burkard de Hausen a. Albis pour son projet „KARI Holz-hacker“.

L'élément-clé de cette innovation est la cabine combinée qui sert à la fois pour la conduite sur route à une vitesse maximale de 80km/h, l'avancement en forêt et le pilotage de la grue, de la déchiqueteuse et de la

fendeuse depuis un seul poste de travail. Lors de l'utilisation en forêt, un système hydraulique permet de surélever et de faire pivoter la cabine modulaire de type Claas X10, renforcée, assurant au conducteur une vue optimale en tout temps.

11. Conclusion

Un exercice intense et enrichissant s'est terminé au 31 octobre 2015.

C'est avec grand plaisir que nous avons pu compter sur l'engagement fort et la collaboration amicale de la part des membres de l'association. De même, les commissions et les Groupements professionnels se sont engagés avec conviction et enthousiasme en faveur des intérêts de la branche. Je les remercie chaleureusement pour leur engagement et la confiance témoignée.

Je souhaite à tous les membres plein succès dans leurs activités et une bonne et heureuse Nouvelle Année.

Association suisse de la machine agricole

Pierre-Alain Rom, Directeur

Berne, décembre 2015